

Que devint Jacques Cartier après 1544 ?

Réponse à la 1^{re} difficulté posée par l'Étudiant p. 183

Après son quatrième voyage au Canada, nous le voyons propriétaire d'un domaine nommé Limoilou, près Saint-Malo. Il y occupait une belle résidence qui est encore très remarquable bien que ruinée en partie.

A dater de 1549, les registres qualifient Cartier « seigneur ou sieur de Limoilou », et parfois « noble homme » tandis que, auparavant, on le nommait « capitaine » tout court. On ne sait s'il fut anobli. Sa présence est constatée, la dernière fois, au mois d'octobre 1552.

D'après certaines pièces produites par ses neveux qui réclamaient la continuation de ses privilèges, on croit que le découvreur du Canada mourut en 1555.

OCTAVE PARENT.

Décembre 1885.

Que devint la famille de Cartier ?

Réponse à la 3^{ème} difficulté posée par l'Étudiant p. 183

La succession du grand navigateur étant passée à ses neveux et autres parents plus éloignés, on en a conclu qu'il n'avait pas laissé d'enfant.

Cartier avait trois oncles dont la descendance existe encore à Saint-Malo. Un fils de ces familles se fixa au Canada vers 1700, c'est l'ancêtre de Sir George Etienne Cartier.

Jeanne, aînée des deux sœurs de Cartier, avait épousé un nommé Jacques Noël.

Bertheline, la cadette, née le 13 octobre 1500, contracta mariage avec l'un de ses cousins du nom de Cartier, et sa descendance s'éteignit le 9 janvier 1555 dans la personne de Hervé Cartier.

Vers 1560 trois hommes, alors dans la force de l'âge, se prétendaient héritiers des privilèges de traite accordés au découvreur du Saint-Laurent. C'étaient Jean Cartier, neveu, Olivier Chaton, neveu, et Jacques

Noël, beau-frère.

Il y avait à Saint-Malo un autre Jacques Noël dont la femme se nommait Servanne Le Doyon. Leur fils Jacques, baptisé le 5 février 1551, avait eu pour parrain « noble homme Jacques Cartier. »

En 1587, un certain Jacques Noël, de Saint-Malo, écrivit des lettres au sujet des cartes et autres papiers laissés par son oncle le capitaine Jacques Cartier.

Il dit que ses deux fils, Michel et Jean, sont, cette année, à la traite du Canada. Il avait un autre fils, appelé aussi Jacques, né le 5 février 1550, et que Jacques Cartier avait tenu sur les fonts baptismaux ; en cette circonstance la mère est nommée Robine Hervé. Ce dernier Jacques Noël était âgé de trente-huit ans en 1588 ; il eut trois filles et pas de garçons ; la lignée de Jeanne (sœur de Cartier) qu'il représentait, s'éteignit avec lui.

Allison des Granches, sœur de la femme de Cartier, eut de son mari Macé Jallobert, une fille, Perrine, qui se maria avec Michel Odieure, et le fils de ces derniers, né le 27 avril 1547, reçut le nom de Jacques de son parrain Jacques Cartier.

Du mariage de Bertheline Cartier avec son cousin... Cartier, était né un fils, Jean et six filles, dont la dernière épousa Olivier Chaton. Etienne Chaton sieur de la Jaunaye, leur fils, épousa Thomasse Maingart.

Une patente royale du 14 janvier 1588, accorde le commerce exclusif du Canada, pendant douze ans, à noble homme Etienne Chaton, écuyer, sieur de la Jaunaye, capitaine de navire, et à Jacques Noël, aussi capitaine de navire et maître pilote de Saint-Malo, tous deux héritiers du capitaine Jacques Cartier.

Les marchands de Saint-Malo adressèrent des remontrances à la cour ; la patente fut annulée le 9 juillet. C'est la dernière mention de la famille de Cartier dans les affaires du Canada.

OCTAVE PARENT.

Décembre 1885.